

ROCHE D'AGOUX



FÉVRIER 2022

BULLETIN D'INFORMATION



LE MOT DU MAIRE

Nous commençons cette année 2022 avec le même contexte sanitaire que les deux années précédentes.

Au regard de ces années difficiles, j'espère que nous sortirons rapidement de cette pandémie grâce à l'effort vaccinal et aux gestes barrières et que notre vie communale aura moins d'impact. En effet, les manifestations prévues n'ont pu avoir lieu (repas de l'amitié, journée citoyenne, réunion des Petits Frères des Pauvres...). Nos associations n'ont pas pu organiser les manifestations qu'elles avaient prévues. Bref, toute notre vie sociale est encore chamboulée.

Nous avons quand même pu mener à bien certains projets et nous avons encore des perspectives pour 2022. Toute l'équipe municipale est toujours sollicitée pour l'entretien de notre commune et je tiens à remercier tous les conseillers et tous les bénévoles qui œuvrent pour garder notre commune propre et accueillante. L'esprit d'équipe n'a jamais été aussi fort.

Gardons notre dynamisme, notre bonne volonté et notre solidarité qui sont nos valeurs.

Je vous souhaite une bonne lecture et surtout prenez bien soin de vous.

Laurence Oriol
Maire

Mairie de Roche d'Agoux
Conception : Noovembre
Ne pas jeter sur la voie publique

LA BARAQUE À FRAT'

La Baraque se déplace sur la place des villages à raison d'une demi-journée par mois. C'est un point de rencontre convivial pour tous les habitants, les personnes les plus isolées et les futurs bénévoles. Une fois installée, la baraque à Frat' devient un lieu de vie pour accueillir, échanger, se retrouver et se projeter.

Pour les personnes les plus isolées ne pouvant pas se déplacer, les bénévoles peuvent aller les chercher ou leur rendre visite à leur domicile.

Prochaines visites de la Baraque à Roche d'Agoux :

29 mars | 26 avril | 24 mai | 28 juin.

Pour ceux ayant besoin d'un transport, contactez Léa au **06 04 59 08 40**



Le 14 décembre, les participants ont décidé de réaliser une bûche de Noël. Après avoir confectionnés ces gâteaux en équipe, une dégustation a pu avoir lieu et ce moment a été très apprécié.

BUDGET COMMUNAL 2021

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges à caractère général	92 000 €
Virement section investissement	54 426 €
Autres charges de gestion courante	24 829 €
Charges de personnel	12 200 €
Atténuation de produits	3 500 €
Charges financières	1 090 €
Dotations aux amortissements	340 €

Total des dépenses : 188 391,26 €

Recettes

Dotations et participations	64 417 €
Résultat reporté	64 695,26 €
Impôts et taxes	39 670 €
Autres produits de gestion courante	13 000 €
Produits exceptionnels	4 000 €
Produits services, domaine et ventes	2 600 €
Produits financiers	2 €

Total des recettes : 188 391,26 €

INVESTISSEMENT

Dépenses

Restes à réaliser	109 299,20 €
Immobilisation corporelles	76 830 €
Immobilisation en cours	28 200 €
Solde d'exécution reporté	25 612,26 €
Autres immobilisations financières	4 910 €
Emprunts	2 500 €
Virement section investissement	1 090 €

Total des dépenses : 247 351,46 €

Recettes

Restes à réaliser	109 299,20 €
Immobilisation corporelles	76 830 €
Immobilisation en cours	28 200 €
Solde d'exécution reporté	25 612,26 €
Autres immobilisations financières	4 910 €
Emprunts	2 500 €
Virement section investissement	1 090 €

Total des recettes : 247 351,46 €

ETAT DE LA DETTE

Le budget primitif principal de la commune ne possède plus qu'un seul emprunt dont la dette est la suivante :

Restant dû 2021 : 2 968,75 €	Restant dû 2024 : 2 687,50 €
Restant dû 2022 : 2 875,00 €	Restant dû 2025 : 2 593,75 €
Restant dû 2023 : 2 781,25 €	

TAUX DES IMPOTS

Taxe foncière (bâti) : 31.82 %

Somme du taux communal de 2020 (11.34 %) et du taux départemental de 2020 (20.48 %)

Taxe foncière (non bâti) : 60.07 %

BUDGET EAU 2021

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Virement section investissement	20 000 €
Charges à caractère général	16 012,75 €
Dotations aux amortissements	6 978,31 €
Atténuations de produits	2 400 €
Autres charges de gestion courante	1 500 €

Total des dépenses : 46 891,06 €

Recettes

Résultat reporté	32 981,18 €
Ventes produits fabriqués, prestations	10 200 €
Opérations ordre transfert	3 709,88 €

Total des recettes : 46 891,06 €

BUDGET ASSAINISSEMENT 2021

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges à caractère général	16 369,45 €
Dotations aux amortissements	9 091,10 €
Virement section investissement	5 000 €
Charges financières	605,82 €
Atténuations de produits	350 €

Total des dépenses : 31 416,37 €

Recettes

Résultat reporté	20 023,32 €
Subventions d'exploitation	5 000 €
Opérations ordre transfert	3 643,05 €
Ventes produits fabriqués, prestations	2 750 €

Total des recettes : 31 416,37 €

ETAT DE LA DETTE

Le budget annexe du service assainissement comporte 2 emprunts contractés dans la cadre de la réhabilitation de la station d'épuration : Restant dû 2021 : 28 072,83 € - Restant dû de 2022 à 2033 : 2 947,83 € - Restant dû 2034 : 2 947,87 €

INVESTISSEMENT

Dépenses

Immobilisations en cours	111 749,18 €
Opérations ordre transfert	3 709,88 €
Solde d'exécution reporté	2 888,25 €
Restes à réaliser	848 €

Total des dépenses : 119 195,31 €

Recettes

Subventions d'investissement	56 111,00 €
Emprunts	28 000 €
Virement section fonctionnement	20 000 €
Restes à réaliser	7 975 €
Opérations ordre transfert	6 978,31 €
FCTVA	131 €

Total des recettes : 119 195,31 €

INVESTISSEMENT

Dépenses

Immobilisations en cours	17 547,46 €
Emprunts	27 467,01 €
Opérations ordre transfert	3 643,05 €

Total des dépenses : 48 657,52 €

Recettes

FCTVA	29 593 €
Virement section fonctionnement	5 000 €
Opérations ordre transfert	9 091,10 €
Résultat reporté	4 973,42 €

Total des recettes : 48 657,52 €

EAU

Tarifs des services de l'eau :

Pour maîtriser le budget du service eau potable et afin qu'il reste en équilibre, il est nécessaire d'envisager une progression régulière et maîtrisée du prix de l'eau ainsi qu'une harmonisation avec les communes voisines. En conséquence, le Conseil Municipal a décidé de fixer les tarifs applicables à compter du 1er janvier 2022 ainsi que pour les années 2023, 2024, 2025 et 2026 comme suit :

Redevance liée à l'abonnement (part fixe)	Tarif 2021	Tarif 2022	Tarif 2023	Tarif 2024	Tarif 2025	Tarif 2026
Abonnement compteur domestique	50€	52€	54€	56€	58€	60€
Abonnement compteur de champs	25€	26€	27€	28€	29€	30€

Redevance liée à la consommation (part variable)	Tarif 2021	Tarif 2022	Tarif 2023	Tarif 2024	Tarif 2025	Tarif 2026
Consommation de 1 à 120 m ³	0,70 € / m ³	0,79€ / m ³	0,88€ / m ³	0,97€ / m ³	1,06€ / m ³	1,15€ / m ³
Consommation supérieure à 120 m ³	0,35€ / m ³	0,36€ / m ³	0,37€ / m ³	0,38€ / m ³	0,39€ / m ³	0,40€ / m ³



Délégation départementale du Puy de Dôme
CS 93 383
69418 LYON cedex 03
tel : 04 72 34 74 00

ASSAINISSEMENT

Tarifs du Service Assainissement Collectif à partir de l'année 2022

Redevance liée à l'abonnement (part fixe)	Tarif 2021	Tarif 2022	Redevance liée à la consommation (part fixe)	Tarif 2021	Tarif 2022
Abonnement	54€	55€	Consommation	0,25€ / m ³	0,27€ / m ³

Rapport de la visite du SATEA

(service d'assistance technique à l'eau et l'assainissement)

Le service du Conseil départemental a rendu son rapport annuel le 7 décembre 2021. Les conclusions sur l'entretien de notre station d'épuration sont :

L'effluent brut était de concentrations normales pour un effluent domestique, peu de dilution par des eaux claires lors de cette visite. L'aspect général des ouvrages était correct. L'effluent rejeté était de bonne qualité.

L'entretien des ouvrages et des abords était très satisfaisant. Il reste un léger écoulement d'eau observé au niveau du regard de répartition de la chasse qui alimente le 2ème étage de filtres plantés de roseaux. Les élus interviendront en 2022 aux beaux jours.

Convention de prestation de service – Missions techniques pour le SPANC

(Service Public d'Assainissement Non Collectif)

La convention de prestation de service pour la réalisation de missions techniques concernant SPANC est arrivée à son terme. Afin de pouvoir continuer d'assurer sa mission obligatoire de contrôle, le SPANC a passé une nouvelle convention de prestation de service avec la société Oxalis dont les tarifs sont les suivants :

- Contrôle existant dans le cadre d'une vente et contrôle de conception : **175€ HT**
- Contrôle de réalisation : **125€ HT**
- Visite suite à non-conformité : **100€ HT**
- Instruction contrôle de conception : **30€ HT**
- Contrôle de bon fonctionnement : **90€ HT**

A savoir

Le contrôle sanitaire est organisé par la délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé.

Le distributeur est tenu également de surveiller en permanence la qualité de l'eau par un examen régulier des installations et un programme de tests et d'analyses.

Des périmètres de protection doivent être mis en place afin de protéger la ressource en eau des risques de pollution.

Conseils

Purgez vos conduites avant de prélever de l'eau destinée à la boisson, après plusieurs jours d'absence ou si vos canalisations sont en plomb.

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, placez-la au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

Signalez à votre distributeur d'eau les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

Quelle est la qualité de l'eau que vous consommez ?

Votre réseau : ROCHE D'AGOUX
appartient à : MAIRIE DE ROCHE D'AGOUX
est exploité par : MAIRIE DE ROCHE D'AGOUX

2020

Eau de bonne qualité bactériologique et conforme aux limites réglementaires pour les paramètres chimiques mesurés.

BACTERIOLOGIE	Interprétation	Taux de conformité	Nombre de contrôles	Nombre de non conformités
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Limite de qualité : 0 germe / 100 ml	Bonne qualité	100%	6	0

Principaux paramètres physico-chimiques	Interprétation	Unité	Nb de contrôles	Mini	Moyenne	Maxi
NITRATES						
Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : 50 mg/l	Bonne qualité	mg/L	6	7,20	15,63	18,00

ARSENIC	Interprétation	Unité	Nb de contrôles	Mini	Moyenne	Maxi
Elément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre. Limite de qualité : 10 microgrammes/l	Bonne qualité	µg/L	1	0,00	0,00	0,00

PESTICIDES	Interprétation	Unité	Nb de contrôles	Mini	Moyenne	Maxi
Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou désherber. Limite de qualité : 0,1 microgramme/l pour chaque substance et 0,5 microgramme/l toute substance confondue.	Bonne qualité	µg/L	1	0,000	0,000	0,000

DURETE	Interprétation	Unité	Nb de contrôles	Mini	Moyenne	Maxi
Teneur en calcium et en magnésium. La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité	Eau très peu calcaire susceptible de dissoudre les métaux des canalisations	°f	3	2,01	2,09	2,23

TRAVAUX COMMUNAUX

— 2021 —



Création d'un Columbarium

En raison de demandes de dépôt d'urnes funéraires déjà formulées, le conseil municipal a choisi de consacrer un emplacement au cimetière pour accueillir les urnes cinéraires contenant les cendres des personnes incinérées. Deux columbariums de trois cases contenant chacune deux urnes ont donc été installés à côté du jardin du souvenir. La Société GRANIMOND a réalisé ce projet pour un montant de 4 431.00 euros H.T. Suite à la réalisation de ce columbarium dans le cimetière communal, le tarif a été fixé à raison de 700€ par case pour une durée de 30 ans. Ce tarif comprend la plaque d'inscription mais l'inscription est à la charge de la famille.



Reprise de concessions funéraires

Suite à la délibération prise en conseil municipal le 25 Juin 2021 concernant la reprise de concessions funéraires au cimetière, des personnes ont souhaité acquérir une concession. Les concessions N°7 / N°17 / N°24 / N°25 / N°26 / N°30 vont être reprises et l'inhumation des corps transférés dans l'ossuaire municipal.

VC 224 Allée du cimetière

Des subventions ont été sollicitées et obtenues auprès du Conseil Départemental et de l'Etat afin d'obtenir des aides dans le cadre de l'opération « Voirie Communale 2021 – VC 224 ». Les travaux ont été réalisés par la société COLAS pour un montant de 18 314 € HT. **Les subventions obtenues sont à hauteur de 5 128 € pour le FIC et 6 150 € pour la DETR.**



Signalétique au cimetière

Mise en place de signalétique pour le tri des déchets.

Renouvellement matériel informatique

Le SMAD des Combrailles propose périodiquement, aux adhérents, un renouvellement global de leurs matériels informatiques. Un rééquipement a été prévu en 2021 dans le cadre des procédures de marchés publics, via la création d'un groupement de commandes. **Cout de l'opération 1548€ (prestation – webcam – ordinateur et onduleur)**



Inauguration de la salle des fêtes

La commune de Roche-d'Agoux a la chance d'avoir des associations actives qui utilisent régulièrement la salle des fêtes. Celle-ci est en deux parties, la salle de danse et une autre salle côté mairie qui faisait office de buvette et cuisine. L'organisation des manifestations l'hiver posait problème par le manque de place dans cette deuxième annexe. Après concertation entre le conseil municipal et les associations, il est apparu nécessaire de construire une extension côté cour qui servirait de bar.

En 2019, l'ADIT (Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale) nous a permis d'avoir une première évaluation des travaux d'un montant de 77 150 €. Ensuite, les demandes de subventions ont

été déposées auprès du Conseil Départemental, du Conseil Régional et en Sous-Préfecture. Le coût total du projet s'est élevé à 82 948 €. Le Conseil Départemental a accordé 23 226 €, le Conseil Régional 16 973 €, et l'Etat par la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) 23 145 €. Le taux des subventions approche donc les 80 %. Les travaux ont été réalisés, suite à la procédure des marchés publics, par des entreprises locales, la maçonnerie par la SARL ORIOL, la couverture par l'entreprise BESSEGE, l'électricité par l'entreprise RAYNAUD, la menuiserie par l'entreprise LOPITAUX, la peinture par l'entreprise BLANCHONNET, la plomberie par l'entreprise GENDRAUD, la maîtrise par la société MODEBAT et la réalisation des plans

et dépôt du permis de construire par l'atelier d'architecture PANTHEONS by Charlotte DUMAS.

Cette démarche nous a permis de répondre aux normes d'accessibilité sur l'ensemble de la salle des fêtes.

Nous avons inauguré cet ouvrage le 16 octobre 2021 en présence de Monsieur MAUREL Sous-Préfet, Madame PIRES-BEAUNE Députée, Monsieur DURIN Conseiller Régional, Monsieur GAUMET et Madame LELONG, Conseillers Départementaux, Monsieur DUMAS, Président de la Communauté de Communes. Cette inauguration s'est terminée autour d'un buffet réalisé par nos Conseillers et bénévoles dans un climat très convivial.



TRAVAUX COMMUNAUX

— 2022 —

Travaux Monument aux morts

Des travaux d'entretien sur le Monument aux Morts seront réalisés cette année par l'entreprise « BLANCHONNET Claude ».

Les travaux consistent au nettoyage, à l'application d'un anti mousse et la peinture. Le montant du devis s'élève à **1 702,46 € / HT** (pas de TVA).

Une subvention a été obtenue à hauteur de **341 €** auprès de l'Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre.

Aménagement des trottoirs

Dans le cadre de la demande de subvention déposée au Conseil Départemental, le Conseil Municipal envisage l'aménagement des trottoirs en enrobés, pour sécuriser le cheminement piéton et éviter aux passants de circuler sur la route départementale. Le projet consiste à décaper les trottoirs existants, fournir et mettre en œuvre de l'enrobé et mettre à niveau et sceller les tampons en fonte et caniveaux.

L'estimation des travaux s'élève à **35 303 € HT**. Ceux-ci ont été programmer sur 2 années soit :

- **2021 : 18 077 € HT** (subvention 7 500 €)
- **2022 : 17 226 € HT** (subvention 7 500 €)

L'ensemble des 2 tranches seront réalisées sur 2022.

Travaux d'eau 2022 :

Suite à un avis d'appel public à la concurrence, plusieurs entreprises ont candidaté à notre marché. La société VRD'EAU Conseils (maître d'oeuvre) a réalisé une analyse des offres faites par les entreprises.

- **Conduite Fuyarde dans le Bourg** : Le maître d'œuvre propose de retenir l'offre de l'entreprise DASSAUD pour un montant de **22 410,60 € HT**.
- **Réservoir de Chez Paute** : Le maître d'œuvre propose de retenir l'offre de l'entreprise DASSAUD pour un montant de **13 012,03 € HT**.

- **Conduite fuyarde au lieu-dit La Serve** : Le maître d'œuvre propose de retenir l'offre de l'entreprise DASSAUD pour un montant de **29 187,12 € HT**.
- **Captage de Laugerolle** : Le maître d'œuvre propose de retenir l'offre de l'entreprise DASSAUD pour un montant de **5 670 € HT**.

Ces travaux votés en 2021 seront réalisés en 2022. Une subvention du Conseil Départementale a été accordé à hauteur de **40%** et de l'Agence de L'Eau Loire Bretagne à hauteur de **40%**.



Maison communale dite « Maison Georgette »

Travaux prévus de rénovation énergétique comprenant :

- Travaux de couverture
- Pose de 2 portes d'entrée
- Isolation des combles et de la cave

Montant des travaux prévus : **41 850 € HT**

Subventions obtenues :

Région : **15 000 €**

Etat : **11 220 €**

Voirie Communale

Le Conseil Départemental a réalisé l'inventaire de toute la Voirie communal (longueur et classement des travaux à prévoir). Ce classement a été présenté en Conseil Municipal en janvier 2022.

Quelques points sont à revoir avant validation définitive. La voirie communale représente 17,468 km

Vente de terrains communaux :

14 personnes ont demandé l'achat de terrains communaux. La procédure est en cours. Une enquête publique va donc être réalisée au cours du premier semestre 2022. Le géomètre procédera aux bornages après l'enquête publique.

Subventions sollicitées :

Voirie : FIC (Fonds d'Intervention Communal) et DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)

Salle des Fêtes pour l'isolation phonique du plafond : Montant des travaux : 8 395 € HT – DETR et Région



IMPÔTS

changement en 2022

Les services des impôts ont été le 1^{er} janvier 2022 transférés à Riom et Clermont-Ferrand

Pour obtenir un renseignement sur vos impôts, plusieurs options s'offrent toujours à vous :

- Contactez le **0 809 401 401**
- **Déplacez-vous jusqu'à Clermont-Ferrand :**
Boulevard Bertelot (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30)
- **Déplacez-vous jusqu'à Riom :**
49 rue de Toulon (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30)
- **Renseignez-vous à la Maison France Service de Saint-Gervais :**
1 rue général Desaix

- **Connectez-vous sur le site [Impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)**
Vous y trouverez une messagerie grâce à laquelle vous pourrez poser vos questions à un conseiller.

Payez vos impôts par l'intermédiaire d'un buraliste agréé à :

- Riom,
- Pionsat
- Saint-Gervais d'Auvergne



Saviez-vous que des **CONSEILLERS NUMÉRIQUES** étaient installés sur votre territoire ?

Leur mission :
vous accompagner vers l'autonomie numérique !

Si vous souhaitez apprendre à utiliser le site des Impôts ou une autre plateforme d'e-administration, contactez **Lucie** au **0473854936**

Ce service est **TOTALEMENT GRATUIT**



ÉCOLE

Création d'un regroupement pédagogique intercommunal :

Lors d'une réunion du Conseil d'École de St Maurice Près Pionsat le 14 décembre 2020 avec les communes de Bussières Près Pionsat, Château sur Cher, Roche d'Agoux, St Hilaire de Pionsat et Vergheas, il est apparu nécessaire d'aboutir au projet de Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI).

La démarche de la Commune de Saint Maurice Près Pionsat est loisible et pertinente car, compte tenu de la baisse du nombre d'enfants à Saint Maurice Près Pionsat, les prochaines rentrées risquent de subir la fermeture d'une classe à l'école Camille Vacant.

Une réflexion avait ainsi été déjà engagée avec les Communes citées ci-dessus et l'équipe pédagogique de l'école Camille Vacant, afin de garantir le maintien des

effectifs de l'école, et d'officialiser clairement la carte scolaire.

Le RPI a été finalisé et engage les enfants de notre commune à être scolarisés à l'école de Saint Maurice Près Pionsat. Les familles qui souhaiteront scolariser leurs enfants sur une autre école primaire devront prendre en charge les frais de scolarité.

Transport scolaire :

La commune rembourse la totalité des frais de transport scolaire aux familles de la commune de Roche d'Agoux dont les enfants fréquentent l'école primaire de Saint-Maurice-près-Pionsat.

Nouvel Abribus :

La Région Auvergne Rhône Alpes organise et prend en charge le transport scolaire des élèves du Puy-de-Dôme.

Par conséquent, la Région a décidé de doter les communes qui le souhaitent, d'abribus sur les lignes scolaires, seule la dalle d'arrimage reste à la charge de la Commune.

Le Conseil Municipal a décidé de bénéficier de ce dispositif pour installer un abribus à l'entrée du bourg (Coté St Maurice Près Pionsat) pour l'arrêt de bus du ramassage scolaire.



VOUS VOULEZ FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE?

VOTRE CONSEILLER RÉNOV'ACTION
RÉPOND GRATUITEMENT À TOUTES VOS QUESTIONS !
(Aides financières, Conseils techniques etc...)



APPELEZ LE

04 73 52 72 72

et prenez rendez-vous pour une
rencontre lors d'une permanence
ou pour un entretien téléphonique
avec votre conseiller !

Lieux et dates des permanences :

SAINT-GERVAIS D'Auvergne
HALLE CŒUR DE COMBRAILLES
Second jeudi de chaque mois de 14h à 17h

PIONSAT
PLACE AU FIL
Troisième jeudi de chaque mois de 14h à 17h

ETAT CIVIL 2021

DÉCÈS

Cette année aura été éprouvante avec le départ de :

- **Joëlle Andrée Geneviève CHAPUT**
Veuve CHAPEYRON décédée le 25 Mars 2021
à Clermont-Ferrand.
- **Marie Josèphe Pierrette Bernadette CHANUDET**
Veuve PERRIER décédée le 06 Juin 2021
à Montluçon.
- **Gilles Thierry SCHMIDT**
décédé le 08 Août 2021 à Roche d'Agoux.
- **Colette Marie Thérèse MURAT Epouse MERCIER**
décédée le 24 Novembre 2021 à Clermont-Ferrand.
- **Marcelle Armande RIQUE Veuve GAUVIN**
décédée le 18 Décembre 2021 à Périgueux.

NAISSANCES

- **Léna SEMONSUT** née à Clermont-Ferrand le 18
Avril 2021 de Valentin SEMONSUT et Vanessa
DASSAUD.
- **Rosalie** Jeanne ORIOL née à Beaumont le 10
Juillet 2021 de Charlotte DUMAS et Clément
ORIOL.

**Félicitations aux parents et bienvenue à Léna et
Rosalie.**

DATES À RETENIR en 2022

- 26 mars 2022 :**
Journée citoyenne
(la journée n'ayant pu avoir lieu en novembre)
- 21 mai 2022 :**
Repas de l'amitié
- 8 mai et 11 novembre :**
Fêtes commémoratives





ROCHE D'AGOUX UTILISE

ILLIWAP

- ▶ Informations
- ▶ Vigilances
- ▶ Alertes
- ▶ Agenda



#Gratuit

#Sans Inscription

#Sans Publicité

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION ▶ ABONNEZ-VOUS À VOTRE COMMUNE